

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 48 Education artistique et psychomotricité 2			
Code	PEIM2B48PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) Xavier CARLIEZ (carliezx@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be) Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B48PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	15 h / 1 C
PEIM2B48PPB	Éducation musicale	30 h / 2 C
PEIM2B48PPC	Éducation plastique	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B48PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	10
PEIM2B48PPB	Éducation musicale	20
PEIM2B48PPC	Éducation plastique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Éducation corporelle et psychomotricité			
Code	6_PEIM2B48PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'étudiant sera amené à étoffer son bagage théorique et pratique entamé au bac1, à développer sa compréhension et sa maîtrise des concepts psychomoteurs afin d'affiner sa perception de "La place du corps dans les apprentissages".

Pour cela diverses techniques seront abordées afin de pouvoir les expérimenter en vue d'une utilisation ultérieure dans la vie professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Activités adaptées, favorisant la dynamique de groupe, la cohésion sociale ainsi que l'entrée dans les apprentissages en créant une ambiance de travail propice aux apprentissages.

- Relaxation/méditation
- Brain Gym
- Jeux coopératifs et liés au développement du corps (obj physiologiques)
- PAPS
- ...

Démarches d'apprentissage

Vécu corporel d'activités physiques et théorisation didactique et méthodologique.

Apports des concepts psychomoteurs en vue de leur utilisation

Recherches et observations en situation de stage

Dispositifs d'aide à la réussite

Démarche de questions/réponses réalisée régulièrement au cours.

Sources et références

La psychomotricité au service de l'enfant, l'adolescent et de l'adulte. B Delière et L. Staes, Outils pour enseigner, éd. De Boeck 6ième édition.

Favoriser le développement de l'enfant, J-C Juhel, Les presses de l'université de Laval, 1997

Le guide de l'enseignant, coédition AEEPS-édition Revues EP.S

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours sous forme de modules déposés sur ConnectEd en fonction de l'avancée du cours.

Recherches personnelles et notes de cours complètent le bagage nécessaire.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au vu de la formation pratique de ce cours, la présence au cours jouera un rôle dans la pondération finale.

Examen écrit et portfolio serviront à l'évaluation

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	50				
Période d'évaluation	Exe	50			Trv + Exe	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Éducation musicale			
Code	6_PEIM2B48PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à redonner confiance à l'étudiant(e) et à lui fournir un maximum de contenus pour pouvoir assurer des activités dans tous les domaines de la musique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- ☐ Présenter quelques chansons choisies dans le répertoire (présentation « méthodologique » et « vocale »)
- ☐ Donner une activité auditive et rythmique à des enfants de différents cycles

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Audition : classique, film, W.Disney, musiques du monde
Rythme : théorie et jeux (expression verbale, canon, créativité)
Chants : chansons pour enfants, comédies musicales et variétés

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, emploi des nouvelles technologies, approche interactive, autres

Dispositifs d'aide à la réussite

Chant et rythme : approche individuelle durant l'année
Activités d'audition : exemples dans le syllabus jaune

Sources et références

- « Osez la musique » V.Van Sull
- « Alain Strument » V.Van Sull « Chemin des Comptines » O.Kolp
- « Chansons » (Dès, Merveille, Rémi...)
- « Musica Viva » J.Wuytack
- « Chemin des Comptines » O.Kolp

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation continue au cours du quadrimestre et épreuve certificative orale en juin

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	30				
Période d'évaluation			Exo	70	Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Éducation plastique			
Code	6_PEIM2B48PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans la continuité de bloc 1, le cours d'éducation plastique vise, dans un premier temps, à amener l'étudiant à parfaire ses connaissances artistiques et à développer au mieux ses aptitudes manuelles.

Ensuite, il a pour but de préparer l'étudiant à une maîtrise progressive des notions nécessaires à la conception et à la réalisation des leçons d'activités plastiques à l'école primaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les compétences visées sont :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

- 5.1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- 5.2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques (ici : les arts plastiques)
- 5.3. Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées (les arts plastiques)

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- 7.4. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique.
- Identifier des concepts spécifiques aux différents contenus.
- Utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Méthodologie des arts plastiques.
- Techniques : associer des techniques de base et approcher des techniques particulières.
- Créativité: illustrer divers sujets.
- Les 3 dimensions : au travers de techniques diverses, approcher des notions de relief, volume et espace.

- Découverte de techniques de sculpture.
- Œuvre d'art : sensibilisation à l'art sous forme observations de reproductions d'oeuvres en classe.
- Ecriture calligraphiée.

Démarches d'apprentissage

- L'encadrement à la conception et à la préparation de leçons d'activités plastiques sur base de référents visuels.
- L'expérimentation des méthodologies par la réalisation d'activités plastiques.
- Apprentissage de l'écriture calligraphiée (évaluation formative).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances de questions - réponses sont organisées à plusieurs reprises.

Les évaluations sont établies sous forme de grilles de corrections commentées et d'entretiens.

Remédiations : propositions d'exercices intermédiaires suivant la difficulté rencontrée.

Sources et références

Références suggérées :

- Lagniez C. (2014), *20 projets en arts visuels pour l'école élémentaire*, Retz.
- Saye A. (2020), *Activités d'arts plastiques à l'école - tome 1*, Retz.
- Saye A. (2017), *Activités d'arts plastiques à l'école - tome 2*, Retz.

Bibliographie du professeur :

- Utilisation et apport de livres en classe suivant le sujet et le thème abordés (choix opéré de préférence au sein de parutions récentes et suivant l'actualité)
- Il y a également divers apports de livres d'Art et de revues de bricolages

Remarque : la plupart des livres sont disponibles à la bibliothèque de l'école.

Autres ressources :

- Sites internet (Pinterest ...)
- Réalisations d'enfants, d'étudiants de l'école Normale et réalisations personnelles.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes et photocopies :

- les photocopies, les travaux, les photos et prises de notes seront rassemblés dans le carnet de traces.
- Un carnet d'exercices pour l'apprentissage de l'écriture calligraphiée accompagnera aussi l'étudiant.

ConnectED :

- diverses consignes et des compléments d'informations figureront également sur la plateforme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Production journalière : travaux pratiques avec réflexions méthodologiques tout au long de l'année (25% au Q1 + 50% au Q2), ceci sous forme d'une évaluation continue.

Attention : chaque travail commencé en classe doit être réalisé par tous, même les absents. Un travail non remis entraînera à l'échec total de celui-ci. Le zéro obtenu s'additionnera aux autres cotes au sein du travail journalier.

Période d'évaluation : production et réflexion méthodologique avec défense orale du travail (25%).

Les mêmes consignes sont appliquées pour le 3e quadrimestre. Si les résultats obtenus ne sont pas suffisants (moins de 10/20) en fin de Q2, les travaux devront être complétés ou modifiés et un examen à la mouture identique devra être représenté.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	25	Trv	50	Trv	75
Période d'évaluation			Exm	25	Exm	25

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).